

SYNDICAT CENTRAL

DES

AGRICULTEURS DU CANADA

L'Union Fait la Force!

Le Syndicat central des agriculteurs du Canada n'est pas plus une institution commerciale qu'une association coopérative : c'est simplement l'Intermédiaire entre les cultivateurs et les fabricants et marchands de gros de tout outil ou produit agricole.

Il groupe tous les agriculteurs pour les faire profiter des remises qu'il obtient, rabais d'autant plus forts que le nombre des syndiqués est plus considérable.

Exemple : Pierre achète une faucheuse \$50 au comptant, chez l'agent d'une fabrique de machines agricoles.

Paul achète la même faucheuse \$40 ou \$45 par l'entremise du Syndicat, qui promet au commencement de chaque année la pratique de tous ses membres à la maison qui lui donne les meilleures conditions. Le Syndicat n'achète rien pour le revendre à bénéfice. Il n'a pas de magasin et par conséquent pas de frais autres que ceux de bureaux.

Il vérifie aussi la bonne livraison des engrais chimiques, semences, comme aussi le bon fonctionnement des machines : donne tous les renseignements agricoles possibles à ses membres, et leur offre l'usage d'un bureau à Montréal pour la lecture de toutes les revues agricoles du pays ou étrangères.

Le Syndicat, enfin, s'occupera prochainement de la vente des produits de ses membres.

Si vous voulez dès à présent profiter de remises qui s'élèvent de 10 à 50 % écrivez au secrétaire général pour obtenir la formule toute imprimée des commandes, et les statuts du Syndicat. Les commandes des semences doivent nous parvenir avant le 1er mai prochain. Les marchandises sont livrées directement par le commerçant à l'acheteur, mais les factures doivent être visées par le Syndicat avant d'être payées.

Toute lettre doit être accompagnée d'un timbre poste pour la réponse.

Cultivateurs ! ralliez-vous autour de cette œuvre patriotique et pratique du Syndicat, qui vous fera prospérer sur vos terres comme les six cent mille membres des sept cents syndicats agricoles de France!

Ne sont admis que les propriétaires de fonds ruraux et les cultivateurs, hommes ou femmes.

| | | | | | | | | |
|--|---|---|---|---|---|---|---|-------|
| Souscription des membres honoraires, une fois versée | - | - | - | - | - | - | - | \$100 |
| “ “ fondateurs | - | - | - | - | - | - | - | 25 |
| “ annuelle des fondateurs | - | - | - | - | - | - | - | 1 |
| “ “ des membres ordinaires | - | - | - | - | - | - | - | 1 |

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Hon. J. J. ROSS, Président du Sénat, Ottawa.

Vice-présidents : MM. JOSEPH BEAUBIEN, éleveur-importateur, Outremont.

R. AUZIAS-TURENNE, Dir. du Haras National—membre de la
Société des agriculteurs de France.

MILTON McDONALD, M. P., Acton Vale, membre du Conseil d'agric.

S. C. STEVENSON, Montréal, Sec. du Conseil des arts et manufactures.

Secrétaire général : Comte G. des ETANGS, Montréal, ancien secrétaire de section de la
Société des agriculteurs de France.

Directeurs : Rév. Fr. CHAREST, Mile End. Institution des Sourds et Muets.

MM. R. NESS, Howick. membre du Conseil d'agriculture.

S. FISHER, Knowlton, Vice-président Société Industrie laitière.

A. R. JENNER FUST, Montréal, *The Illustrated Journal of Agriculture*.

Trésorier Hon. : Hon. A. DESJARDINS, Sénateur, maire de la ville de Montréal.